Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

ID: 023-222309627-20251020-LABO_DM1_2025-BF

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N°CD2025-10/1/3 DOSSIER N°7134

BUDGET ANNEXE 2025 - LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Laurent DAULNY à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Jérémie SAUTY
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget

RAPPORTEUR: M. Franck FOULON

OBJET : BUDGET ANNEXE 2025 - LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux.

VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse.

VU la délibération n° CD2025-04/1/13 du Conseil départemental adoptant le budget annexe du Laboratoire départemental d'Analyses ;

Envoyé en préfecture le 20/10/2025 Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le

ID: 023-222309627-20251020-LABO_DM1_2025-BF

VU le rapport CD2025-10/1/3 de Madame la Présidente du Conseil départent VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,

DÉCIDE,

D'approuver la Décision Modificative n° 1 du budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses ciaprès :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2025	DM1	TOTAL
011 – Charges à caractère général	200 000,00€	-4 345,00 €	195 655,00 €
012 – Charges de personnel	1 422 500,00 €	0,00€	1 422 500,00 €
042 – Opérations d'ordre	1 210,00 €	2 345,00 €	3 555,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	10,00 €	2 000,00 €	2 010,00 €
67 – Charges spécifiques	6 000,00€	0,00€	6 000,00 €
TOTAL	1 629 720,00 €	0,00 €	1 629 720,00 €

Section d'investissement

Recettes d'investissement	BP 2025	DM1	TOTAL
001 – Solde d'exécution reporté	119 425,78 €	0,00€	119 425,78 €
040 – Opérations d'ordre	1 210,00 €	2 345,00 €	3 555,00 €
TOTAL	120 635,78 €	2 345,00 €	122 980,78 €

Dépenses d'investissement	BP 2025	DM1	TOTAL
20 – Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	0,00€	15 000,00 €
21 – Immobilisations corporelles	105 635,78 €	2 345,00 €	107 980,78 €
TOTAL	120 635,78 €	2 345,00 €	122 980,78 €

Adopté: 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil départemental de la Creuse **Valérie SIMONET**